

## 6<sup>ème</sup> : MODALITES D'ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

(Fiche consultable et téléchargeable sur le site [ec29.org/portail](http://ec29.org/portail),  
rubrique « Informations générales / fiches-guides / collège »)

*A quelles questions cette fiche peut-elle vous permettre de répondre ?*

- Quelles sont les modalités d'organisation des enseignements en classe de 6<sup>ème</sup> ?
- Comment organiser l'accueil et l'intégration des élèves entrant en 6<sup>ème</sup> ?
- Comment organiser le suivi et l'accompagnement des élèves de 6<sup>ème</sup> ?

### PRESENTATION :

- ☞ L'arrêté du 14 janvier 2002 (BO n°8 du 21/02/02) définit les **modalités d'organisation des enseignements dans les classes de 6<sup>ème</sup>**.

### L'ACCUEIL ET L'INTEGRATION : PRENDRE LE TEMPS DE MIEUX SE CONNAITRE

- ☞ Pour favoriser le sentiment d'appartenance à la communauté scolaire d'élèves issus d'écoles différentes, les établissements peuvent **mettre en place des temps d'intégration** au cours desquels les premiers jalons de la vie collective au collège sont posés. La **liaison école-collège** pour préparer l'accueil des nouveaux collégiens constitue une dimension essentielle.
- ☞ Le temps qui est consacré à l'accueil et à l'intégration des nouveaux élèves est variable : une journée à une semaine, parfois une quinzaine de jours, avec alternance de demi-journées de cours et de demi-journées banalisées.
- ☞ L'accueil et l'intégration impliquent souvent la totalité des personnels du collège. Ils peuvent prendre appui sur la mise en place **d'un tutorat assuré par des adultes du collège**. Ce tutorat peut être ponctuel ou prolongé durant l'année scolaire. Il peut être **confié aux élèves les plus âgés** : ainsi des élèves de 3<sup>ème</sup> peuvent prendre en charge les nouveaux arrivants, parfois ce sont des élèves de 6<sup>ème</sup> qui initient leurs camarades de CM2.

### LE SUIVI ET L'ACCOMPAGNEMENT : UNE REPOSE A L'HETEROGENEITE

#### Les évaluations d'entrée en 6<sup>ème</sup> et la mise en place des projets d'aide personnalisée :

- ☞ Les évaluations d'entrée en 6<sup>ème</sup> doivent se dérouler **à partir de la troisième semaine après la rentrée**. Il s'agit de laisser aux jeunes collégiens un temps d'adaptation suffisant pour qu'ils aient renoué avec le rythme du travail scolaire.
- ☞ La **nécessaire utilisation pédagogique de ces évaluations** dans les classes est réaffirmée dans les notes et circulaires relatives aux évaluations et dans les circulaires de rentrées.

Les évaluations dressent **un bilan précis** et nuancé **des acquis et des difficultés des élèves**. Elles permettent la **réalisation de bilans pédagogiques individualisés**, ainsi que l'élaboration de **projets d'aide personnalisée** pour une prise en charge de l'hétérogénéité. Elles rendent possible la **mise en place de groupes de besoins ou de remédiation**.

- ☞ Les bilans et les projets se font en liaison avec l'ensemble de l'équipe pédagogique, mais aussi le plus souvent possible avec les professeurs des écoles.
- ☞ Les résultats et les projets sont expliqués aux élèves et aux familles. Ils peuvent faire l'objet de contrats dont l'intérêt est à la fois de responsabiliser l'élève en lui donnant les moyens de prendre une part plus active à sa formation, mais aussi de permettre aux parents de suivre plus efficacement le travail de leur enfant.
- ☞ Des outils mis à disposition des enseignants pour l'évaluation sont disponibles sur le site de la **banque d'outils d'aide à l'évaluation** :

<http://www.banqoutils.education.gouv.fr/>

### **L'aide au travail personnel des élèves :**

- ☞ Elle est assurée tout au long de l'année, avec l'objectif de **prévenir les risques de décrochage et de découragement**.
- ☞ Un **suivi régulier du travail personnel de l'élève** permet de repérer les difficultés et de les prendre en compte : difficultés de compréhension, rythmes d'acquisition particuliers, modes d'apprentissages atypiques, problèmes de méthode ou d'organisation...
- ☞ La difficulté que les jeunes collégiens éprouvent pour organiser leur travail personnel a conduit beaucoup d'établissements à réfléchir à des solutions **d'aide à l'apprentissage des leçons et à la réalisation des devoirs**. Dans certains établissements, on a choisi de permettre aux élèves, des premiers jours de la rentrée jusqu'aux vacances de Toussaint, de faire leurs devoirs en classe sous la conduite d'un professeur et d'apprendre leurs leçons dans les mêmes conditions. Pendant l'année scolaire, l'expérience "devoirs et leçons en classe" peut être reconduite si le besoin s'en fait sentir.  
Ailleurs, on a proposé, aux élèves et à leurs parents, des **fiches pédagogiques qui définissent clairement un emploi du temps du travail personnel, le temps à y consacrer, le lexique des consignes, les méthodes de mémorisation**, etc... Des **ateliers de méthodologie** sont aussi très souvent organisés, dans la continuité de ce qui se faisait pour les heures d'études obligatoires.

### **L'HEURE DE VIE DE CLASSE**

---

- ☞ **L'heure de vie de classe** est un moment qui permet, tout au long de l'année, de réguler les relations des élèves avec la classe et l'ensemble du collège.

### **INSTRUCTIONS OFFICIELLES :**

---

- ☞ BO n°25 du 30/06/05 : **Dispositif national d'évaluation diagnostique - année 2005-2006** :  
<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/25/MENK0501204C.htm>
- ☞ BO n° 18 du 05/05/05 : **Préparation de la rentrée scolaire 2005** :  
<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/18/MENE0500813C.htm>
- ☞ BO n° 8 du 21/02/02 : **Organisation des enseignements dans les classes de 6<sup>ème</sup> de collège** :  
<http://www.education.gouv.fr/bo/2002/8/default.htm>

## **BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES DOCUMENTAIRES :**

---

- ☞ **Organisation des enseignements au collège**, principaux textes relatifs à l'organisation des enseignements au collège consultables et téléchargeables sur le site Eduscol du Ministère de l'Education nationale :  
<http://eduscol.education.fr/D0072/ref01.htm>
- ☞ **Mon journal de 6<sup>ème</sup>**, guide pour les nouveaux collégiens, consultable et téléchargeable sur le site du Centre national de documentation pédagogique :  
<http://www.cndp.fr/journal6e/sommaire.htm>
- ☞ **L'accompagnement des élèves de 6<sup>ème</sup>**, dossier proposé par le site de l'Académie de Créteil :  
[http://www.ac-creteil.fr/mission-college/cycle\\_adaptation/4](http://www.ac-creteil.fr/mission-college/cycle_adaptation/4)

## **RENOI VERS D'AUTRES FICHES GUIDES :**

---

- ☞ **Préparation de la rentrée 2005 dans les collèges : document d'aide pour une concertation en équipe**, PL 12022, rubrique « Collège »

## **CONTACTS :**

---

- ☞ **Direction de l'Enseignement catholique du Finistère**,  
M. Patrick LAMOUR, Responsable du Service Pédagogie-Formation 2nd Degré  
2 rue César Franck – 29196 QUIMPER Cedex  
Tél. 02 98 64 16 04 ou 02 98 64 16 00.